

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES

Nom de l'installation visitée : CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX D'ARGENTEUIL

Région : Laurentides

Date de la visite : 19 juin 2019

Date de transmission au MSSS : 26 septembre 2019

Reddition de comptes : 19 juin 2021

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	1	1
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	7	7
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	6	6
Total	0	0	14	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		18 décembre 2019			18 juin 2020			19 juin 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES										
1	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement à améliorer le processus de communication et de collaboration avec l'installation afin de favoriser l'échange d'information.		X							X
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ										
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'intégrer dans son plan d'action, des objectifs visant la qualité du milieu de vie.		X							X
3	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que toutes les informations pertinentes au processus d'accueil soient transmises aux résidents et à leurs proches.		X							X

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		18 décembre 2019			18 juin 2020			19 juin 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de : • s'assurer que le rôle et les responsabilités du préposé aux bénéficiaires accompagnateur soient bien définis; • réaliser des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur le plan clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.		X							X
5	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de mettre en place un comité des résidents.	2019-10-31			X					X
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de mettre en place un suivi de son mécanisme d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.	2020-02-28		X						X
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que : • le regroupement des résidents présentant des caractéristiques communes soit favorisé; • les stimuli auditifs soient contrôlés.	2020-02-28/ nouvel échéancier septembre 2021		X						X
8	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires pour s'assurer que les lieux soient bien entretenus et que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.			X						X
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE										
9	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : • que le formulaire Histoire de vie soit complété pour tous les résidents et qu'il soit mis à la disposition des préposés aux bénéficiaires; • de réaliser une activité post-admission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches, lors de			X						X
10	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés conformément à la procédure de l'établissement, que les interventions en soins palliatifs et de fin de vie se déroulent en interdisciplinarité en incluant les proches et que les plans de travail des préposés aux bénéficiaires soient élaborés selon les besoins spécifiques des résidents.			X						X
11	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que la majorité des résidents ne soit pas placée à leur table plus de vingt minutes avant le début de l'activité et que le personnel encourage les résidents qui ont besoin de stimulation pour s'alimenter.			X						X
12	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale et que le personnel assure une vigilance envers l'ensemble des résidents.			X						X
13	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que le positionnement des résidents et du personnel soit adéquat lors des repas.			X						X
14	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient élaborés en tenant compte des intérêts et des besoins des résidents et qu'elles soient réalisées avec la participation.			X						X